Envoyé en préfecture le 22/05/2025
Reçu en préfecture le 22/05/2025
Publié le
ID : 073-217302777-20250520-DELIB202516-DE

Commune de Sainte-Reine Département de Savoie	DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-16
Nombre de Conseillers En exercice : 11 Présents : 7 Votants : 7 Votes pour : 7 Votes contre : 0 Abstention : 0 Préfecture	**L'an deux mille vingt-cinq le 20 mai** Le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Reine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur FERRARI Philippe, Maire. Date de convocation du Conseil Municipal : le 15 mai 2025 **Présents :** Mesdames, Messieurs, FERRARI Philippe, MICHEL Véronique, PERIER Marine, PERRIER Mathieu, RIVOLLET Yves, VIBERT Annie, PRAVERT Mikaël **Absents excusés :** MATKOVIC-PELLERIN Jessica, LEXTRAIT Emmanuel, SAMSON Aurélie, GACHET Stéphanie, **Secrétaire de séance** : VIBERT Annie

Objet : Convention avec le SIVOM « Jeunesse Familles des Bauges » pour le règlement d'une contribution globale en une fois pour le financement du projet du gymnase intercommunal

Après échanges entre le SIVOM Jeunesse Familles des Bauges et la commune de Sainte Reine, il a été convenu que la contribution globale de cette commune pour le financement du projet de gymnase intercommunal soit payée en une seule fois en 2025, pour un montant de **102 207.94 €.**

Afin d'acter ce fonctionnement et ses modalités, une convention doit être conclue entre le SIVOM et la commune, validée par délibération des deux structures.

Un projet de convention est présenté en séance et il est proposé à l'assemblée délibérante de la valider et d'autoriser M. le Maire à la signer.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, à l'unanimité :

- Approuve la convention entre le SIVOM Jeunesse Familles des Bauges et la commune de Sainte Reine, annexée à la présente délibération, pour le règlement de la contribution globale en une fois.
- Autorise M. le Président ou son représentant à signer cette convention ainsi que toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Sainte-Reine, le 20 mai 2025

La secrétaire
Annie VIBERT

Le Maire
Philippe FERRARI

MAIRIE DE Ste REINE (Savoie)